

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

20 janvier 2017

Le 20 janvier 2017, à LILLE, les fondateurs de l'Association M2 Droit du sport Lille 2 se sont réunis en Assemblée Générale constitutive.

**Étaient présentes les personnes suivantes :** Mehdi BENDERRADJI, Louis BERVICK, Nora BHOURI, Nicolas BLONDEAU, Rémi BOLDO, Amelle BOUAMRANE, Alexis CROMBECQUE, Florent FENAERT, Valentin FLAMENT, Pierre GILES, Bilal GOUACHI, Chinez LASLAA, Justine LEGNAME, Anthony LENOIR, Cindy TEIXEIRA, Medhi OUHOUD, Victorien PRINGÈRE, Adrien TRABELSI et Eugénie WALLE.

Monsieur Bilal GOUACHI est nommé président de séance.

Monsieur Alexis CROMBECQUE est nommé secrétaire de séance.

## **Le président rappelle l'ordre du jour :**

- Présentation du projet d'association ;
- Lecture, présentation, discussion et adoption des statuts ;
- Désignation des membres du bureau directeur ;
- Détermination du montant initial des cotisations.

Après débat entre les membres, le président met aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Lecture et adoption des statuts ;
- L'Assemblée Générale constitutive adopte à l'unanimité les statuts proposés ;
- Désignation des membres du bureau directeur.

L'Assemblée désigne Nora BHOURI, Rémi BOLDO, Alexis CROMBECQUE, Pierre GILES, Bilal GOUACHI, Chinez LASLAA et Victorien PRINGÈRE en qualité de membres du bureau. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **Détermination du montant initial des cotisations**

L'Assemblée Générale constitutive fixe la cotisation annuelle à 5 euros.

## **Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration**

L'Assemblée Générale constitutive donne pouvoir à Monsieur Alexis CROMBECQUE et à Monsieur Bilal GOUACHI aux fins d'effectuer toutes démarches nécessaires à la constitution de l'association (déclaration à la préfecture et publication au Journal Officiel). Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

À LILLE, le 20 janvier 2017

Bilal GOUACHI, président de l'Association M2 Droit du sport Lille 2

Alexis CROMBECQUE, trésorier de l'Association M2 Droit du sport Lille 2